

**ANALYSE DE 15 R-PP SOUMIS AU FCPF EN 2010**

Réf.

25

Expert(s)	Pays	Volume (hj)	Montant* (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Olivier Bouyer, Maden Le Crom	Monde <i>depuis la France</i>	29	21 750 €* <i>*activité des experts cités, alors au sein d'ONFI</i>	AFD	AFD	Mars 2010	Oct. 2010	n/a	guillaume_ernst@yahoo.fr Mob : +33 6 99 74 59 67

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>Le mécanisme "REDD+" a été officiellement lancé lors de la Conférence climat de Bali en décembre 2007. Il vise à récompenser les pays tropicaux qui réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts ou préservent, voire augmentent, leurs stocks de carbone. Au même moment, le G8 de Heiligendamm a lancé le <i>Forest carbon partnership facility</i> (FCPF), un fonds multi-bailleurs géré par la Banque Mondiale. Début 2013, plus de 15 pays développés et plus de 40 pays en voie de développement, l'ont rejoint.</p> <p>Pour recevoir l'appui du FCPF, un pays doit soumettre son Plan de Préparation à la REDD+ (R-PP). La validation des R-PP y est faite à parité de vote entre pays en développement bénéficiaires et pays développés bailleurs. Les approbations ou demandes de reformulation des R-PP doivent donc être solidement motivées, car la décision ne se fait plus dans un cadre d'aide au développement traditionnel souvent unilatéral, mais dans une enceinte ouverte au dialogue Nord-Sud. De plus, les critiques doivent être pédagogiques, afin de ne pas décourager les pays en développement dans leurs efforts.</p> <p>En effet, le FCPF a lancé un processus d'apprentissage : formuler une R-PP, forcément multisectorielle n'est pas chose aisée, d'autant plus que cette R-PP doit démontrer la capacité du pays à contribuer à la stabilisation du climat pour escompter un support financier (obligation de résultats et non plus de moyens).</p> <p>C'est donc avec cette triple exigence - (i) objectiver les critiques, (ii) être pédagogique et (iii) faire de REDD+ une réussite partagée par le plus grand nombre - qu'une expertise ad hoc a été sollicitée par l'AFD pour analyser les 15 R-PP examinées en 2010 par le Comité des participants du FCPF : Argentine (deux passages), Congo, Costa Rica, Ethiopie, Ghana, Kenya, Laos, Madagascar, Mexique, Népal, RDC, Surinam, Tanzanie et Viet Nam.</p>	<p>Les R-PP suivent un canevas proposé par le Comité des participants du FCPF, avec un découpage en « composante ». Pour chaque R-PP, une analyse fine de chaque composante a été faite en utilisant des critères clefs, permettant in fine d'attribuer pour chaque composante une note de 1 (faible) à 5 (excellent) et un commentaire succinct.</p> <p>Pour chaque R-PP a été émis une synthèse de quatre pages, une note globale (somme pondérée des notes par composante) et un avis synthétique résumant (i) forces, (ii) faiblesses, (iii) demande(s) d'actions correctives. Ci-après sont listés les critères utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Composante 1a – Portage institutionnel de la R-PP : Structure, Composition, Rôles, Prise de décision, Calendrier,<input type="checkbox"/> Composante 1b – Plan de consultations : Périmètre, Consultations faites, Contenus, Méthodes, Ressources humaines, Prise en compte des avis,<input type="checkbox"/> Composante 2a – Analyse du contexte national : Analyse, Précision/Fiabilité, Capitalisation, Méthodes,<input type="checkbox"/> Composante 2b – Options stratégiques REDD+ : Pertinence, Efficacité, Efficience, Cohérence, Risques,<input type="checkbox"/> Composante 2c – Cadre de mise en œuvre : Coordination, Gestion et distribution des gains carbone, Echelle, Cadre légal,<input type="checkbox"/> Composante 2d – Système d'évaluation socio environnementale : Analyse préalable, Méthodes, Réduction des impacts,<input type="checkbox"/> Composante 3 – Modélisation du scénario de déforestation : Evaluation de l'existant, Cohérence de l'approche proposée, Crédibilité, Aide à la décision,<input type="checkbox"/> Composante 4 – Inventaire du carbone forestier : Intégration, Cohérence, Méthodologie, Amélioration continue,<input type="checkbox"/> Composante 5 – Budget : Clarté, Montant, Auto- et co-financements.